ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2022

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 28/09/22 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (*si membre individuel, fournir un justificatif*)	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à_____ le .....

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.
Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.